



DOCUMENT D'INFORMATION COMMUNAL SUR LES RISQUES MAJEURS

En cas de danger ou d'alerte



Ecoutez les consignes à la radio



N'allez pas chercher vos enfants à l'école, limitez vos déplacements



Ne téléphonez pas sauf urgence vitale

Les principaux risques à Val-Cenis



Inondation



Avalanche



Evénements météorologiques



Sismique



Mouvement de terrain



Glaciaire et péri-glaciaire



Feu de forêt



Transport de matières dangereuses

Les téléphones d'urgence

17	Police
112	Urgences
114	Urgences par SMS si difficultés à parler/entendre

Les défibrillateurs externes

Bramans : salle des fêtes, bibliothèque

Sollières Endroit : mairie

Sollières Envers : musée archéologique

Sardières : ancienne cabine téléphonique

Termignon : maison de la Vanoise (office de tourisme)

Lanslebourg-Mont-Cenis : arrêt de bus *mairie*, arrêt de bus *office de tourisme*

Lanslevillard : mairie, office de tourisme



Comment êtes-vous alertés ?

En cas d'alerte, un signal est diffusé, notamment au-travers du **Système d'Alerte et d'Information de la Population (SAIP)**. Il est émis par une **sirène en cas de phénomène naturel ou technologique majeur** pour avertir la population. Des essais de sirène ont lieu le premier mercredi de chaque mois à midi.

Ce signal consiste en **trois cycles successifs** d'une durée d'une minute chacune séparés par des intervalles de cinq secondes, d'un son modulé en amplitude ou en fréquence. Ce signal ne renseigne pas sur la nature du danger.

Sollières et Sardières ne sont pas équipées de sirènes. Ce sont donc les **clochers** qui pourront être utilisés dans le cas d'évacuation.

D'autres équipements sont également utilisés tels que le **haut-parleur**, le service audiophone, le système **FR-ALERTE**, le pré-enregistrement de **SMS**, la plate-forme d'appels, la liaison radio, internet, les réseaux sociaux, **Panneau Pocket**, etc.